

<p>PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>DU 5 MARS 2026</p>

Date de convocation des conseillers : 26 février 2026

Convocation et ordre du jour affichés à la porte de la Mairie : 26 février 2026

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de membres votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à vingt-heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. CHAMARET Richard Maire.

Présents : MM JULIEN David, LOGEAIS Jean-Marie, DAMOUR Anne-Marie, BOURGUILLEAU Nathalie, CUREZ Fabrice, GEGU Mickael, POSSON Lucie.

Arrivée de M. COTTIER Romain à 20h20 (a pris part à vote à partir du point 2026-03-01).

Absents excusés : Mme GARBE Pascale a donné pouvoir à Mme DAMOUR Anne-Marie, LABBE Nathalie, M. GAUMÉ Bruno a donné pouvoir à M. LOGEAIS Jean-Marie.

Absents non excusés : Mme REVEILLERE Sophie, PERONNE Philippe

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M. JULIEN David pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Finances** : subvention exceptionnelle – association l'Espérance
- 2) **Finances** : demande subvention – infirmières de Méral
- 3) **Finances** : examen du devis – réfection chéneau église
- 4) **Finances** : examen du devis – travaux de toiture – 4 rue du Maréchal Leclerc
- 5) **Finances** : spectacles estivaux – examen des devis
- 6) **Finances** : avenant à la convention relative à la télétransmission des actes – changement de tiers de télétransmission
- 7) **Urbanisme** : dénomination voie Ilot Hameau
- 8) **Divers**

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour et cela est accepté par le conseil municipal à l'unanimité :

- **Finances :** demande de subvention – construction d'une bibliothèque dans un ensemble intergénérationnel

Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026 est soumis à l'approbation du conseil municipal qui en approuve les termes à l'unanimité.

2026-03-01 Finances : demande de subvention – construction d'une bibliothèque dans un ensemble intergénérationnel

Monsieur le Maire indique la commune dispose d'une bibliothèque actuellement située près de la salle Saint Charles.

Cependant, afin que l'emplacement de la bibliothèque soit à proximité de l'école, l'accueil de loisirs Méral-Cuillé et l'EHPAD notamment, il est proposé la construction d'une nouvelle bibliothèque à proximité de ces lieux afin de créer un ensemble intergénérationnel.

Le but étant que cette proximité permette de développer des animations.

Il propose de solliciter un fonds de concours de la communauté de communes du Pays de Craon dans le cadre de ce projet à hauteur de 65 000€.

Le planning prévisionnel prévoit un achèvement de travaux en 2029-2030.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- sollicite un fonds de concours en matière de lecture publique à la communauté de communes du Pays de Craon d'un montant de 65 000€ pour le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque dans un ensemble intergénérationnel.
- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches y afférentes.

2026-03-02 Finances : subvention exceptionnelle – association l'Espérance

L'association l'Espérance de Méral sollicite une subvention exceptionnelle car ils vont accueillir 98 élèves de l'Ecole Sainte-Marie de Méral pour la diffusion de deux séances de cinéma le 10 avril prochain dans le cadre de leur projet cinéma-école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- décide de verser une subvention exceptionnelle à l'association l'Espérance de Méral à hauteur de 500€.
- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches y afférentes.

2026-03-03 Finances : demande de subvention – infirmières de Méral

Les infirmières de Méral ont acquis deux vestes sans manche afin de les porter lors de leur présence aux courses hippiques à l'hippodrome de Méral.

Ces deux vestes comportent le prénom de chaque infirmière et indique qu'elles sont infirmières à Méral. Il y figure également un fer à cheval à l'effigie de l'hippodrome.

Elles sollicitent une participation financière de la commune pour l'achat de ces deux vestes sans manches.

Le montant d'achat est de 109.98€.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 10 voix pour et 1 voix contre :

- de subventionner l'achat de ces deux doudounes à hauteur de 36€.

2026-03-04 Finances : examen du devis – réfection chéneau église

Monsieur le Maire indique que les chéneaux de l'église et les demis-terrassons en zinc doivent être remplacés au vu de leur état.

Il présente le devis de l'entreprise SARL ANTOINE BENATRE pour un montant de 5 512.93€HT soit 6 615.51€TTC.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le devis présenté ci-dessous.
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

2026-03-05 Finances : examen du devis – travaux de toiture – 4 rue du Maréchal Leclerc

Monsieur le Maire indique que suite à l'acquisition du bien situé 4 rue du Maréchal Leclerc, il convient de procéder à des travaux de reprise de toiture.

Il est présenté le devis de l'entreprise SARL ANTOINE BENATRE pour un montant de 6 319.88€HT soit 6 951.87€TTC comprenant une option de démolition de la cheminée de 2 588.30€HT.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le devis présenté ci-dessus.
- précise que le montant de l'option pourra être ajusté en fonction des démolitions des deux maisons à côté.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

2026-03-06 Finances : spectacles estivaux – examen des devis

Monsieur le Maire informe qu'un devis a été demandé à la compagnie Galoches de Farfadet pour l'animation à la boom des enfants le 4 juillet 2026 et pour l'animation du 1^{er} août 2026.

Le montant s'élève à 1 000€TTC pour la représentation « Le Bal de la Sorcière Mirabelle » pour la boom des enfants.

Le montant s'élève à 1 050€TTC pour la représentation « Les imprévues de Marguerite » pour l'animation du 1^{er} août.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les deux devis présentés ci-dessus.
- précise que l'animation du 1^{er} août 2026 se tiendra au niveau de l'impasse du Moulin à Vent.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis.

2026-03-07 Finances : avenant à la convention relative à la télétransmission des actes – changement du tiers de télétransmission

Le maire informe que la commune a un contrat avec l'opérateur SRCI pour la transmission électronique à la Préfecture, de ses actes administratifs soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État. Le coût de cette adhésion s'élève à 440.40€ TTC pour l'année 2025.

Par ailleurs, la commune adhère au syndicat E-Collectivités pour l'adhésion aux logiciels métiers dont l'offre inclut la mise à disposition d'un tiers de télétransmission homologué : ADULLACT.

Afin de rationaliser les dépenses, le maire propose de ne pas renouveler l'adhésion à SRCI et d'utiliser le tiers AULLACT (par E-Collectivités) à compter du 27 novembre 2026.

De plus, il informe que cette transmission nécessite l'utilisation d'une clé de signature électronique qui arrive à terme en mai 2026. Ainsi, à compter du 26 mai 2026, le changement de tiers de télétransmission pourra avoir lieu afin de simplifier le travail administratif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'accepter le changement du tiers de télétransmission des actes administratifs et budgétaires à la Préfecture, au profit de ADULLACT-S2LOW à compter du 26 mai 2026.
- d'autoriser le maire à signer l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État.

2026-03-08 Urbanisme : dénomination voie llot Hameau

Le permis d'aménager a été accepté pour la réalisation de 11 lots en 2025. Il est nécessaire de créer la voie desservant ces lots. Les travaux de viabilisation étant imminents, la commune est sollicitée par les différents gestionnaires de réseaux (notamment fibre et ENEDIS) afin d'obtenir la dénomination de la nouvelle voirie. Cette dénomination leur permettra d'identifier précisément les points de livraison de chaque lot.

La dénomination sera celle retenue pour établir les certificats de numérotage ainsi que l'identification sur le site internet www.mes-adresses.data.gouv.fr.

Considérant que les travaux d'aménagement du nouveau lotissement situés sur les parcelles D579, D447, D1389 et D1388 sont imminents,

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies et le numérotage, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la dénomination suivante pour la voirie qui desservira le nouveau lotissement : **rue Val de l'Oudon**.

Il est proposé le numérotage suivant :

N° de lot suivant annexe	Adressage	N° de lot suivant annexe	Adressage
1	14 rue Val de l'Oudon	7	9 rue Val de l'Oudon
2	12 rue Val de l'Oudon	8	7 rue Val de l'Oudon
3	4 rue Val de l'Oudon	9	5 rue Val de l'Oudon
4	2 rue Val de l'Oudon	10	3 rue Val de l'Oudon
5	13 rue Val de l'Oudon	11	1 rue Val de l'Oudon
6	11 rue Val de l'Oudon		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de créer la voie communale « rue Val de l'Oudon ».
- d'adopter le numérotage proposé ci-dessus.
- décide d'adopter le plan de numérotage tel qu'annexé à la présente délibération.
- décide de nommer le futur théâtre de verdure « Théâtre de l'Oudon ».
- charge Monsieur le Maire de procéder à l'enregistrement sur la base d'adresse nationale.

***Compte -rendu des commissions et questions diverses et imprévues**

- Commission Animations/Sports/Loisirs/Communication
Vandalisme de la buvette de foot
- Commission Ecole/Enfance/Jeunesse
Arrivée de deux nouveaux agents au service périscolaire

Divers

Journée citoyenne le 25/3 de 14h à 17h
 Devis ENEDIS : interrogation sur la baisse du montant
 Fête de la musique EHPAD – pas de participation
 Demande de béguinage – utilisation carrés potagers
 Travaux Pont de la Besneraie
 Antenne route de beaulieu
 Bureau de vote

2026-03-00 Délégation au maire – Information

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue de l'Assemblée par délibération du 25 mai 2020 prise en application de l'article L.2122.-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Devis

Signature d'un devis avec l'entreprise SOLUTEL pour des travaux de câblage de fibre optique pour un montant de 1 190.40€.

Signature d'un devis auprès d'Atmosphères 53 pour une projection cinématographique en plein air le 18/07 pour un montant de 1 800€ .

Concession cimetière

Durée	Emplacement
15 ans	CASE GRANIT N 5

Heure de fin de la séance : 22h10

Le secrétaire de séance,
David JULIEN

Le Maire,
Richard CHAMARET

Annexe délibération n° 2026-03-08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 053-215301516-20260305-2026-03-008-AU
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 06/03/2026
 Publication : 06/03/2026

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
MERAL
 Rue du Marechal Laclefere
COMMUNE DE MERAL
 Ilot Hameau

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE COTE

Dossier n°20954 Echelle : 1/500

Indice	Date	Objet
A	30/01/23	Plan VPM
B		
C		
D		
E		
F		

Tracé par : **kaligeo**
 Géomètres-Experts, Fondateurs
 Maître d'œuvre de l'Urbanisme et VRD
 Nos clients bénéficient de nos services dans un cadre
 agréable, sûr et sécurisé.
 Tél : 02 43 21 47 71 - Fax : 02 43 21 47 72
 www.kaligeo.com



RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS ADOPTEES

- 2026-03-01 **Finances : demande de subvention – construction d’une bibliothèque dans un ensemble intergénérationnel**
- 2026-03-02 **Finances : subvention exceptionnelle – association l’Espérance**
- 2026-03-03 **Finances : demande de subvention – infirmières de Méral**
- 2026-03-04 **Finances : examen du devis – réfection chéneau église**
- 2026-03-05 **Finances : examen du devis – travaux de toiture – 4 rue du Maréchal Leclerc**
- 2026-03-06 **Finances : spectacles estivaux – examen des devis**
- 2026-03-07 **Finances : avenant à la convention relative à la télétransmission des actes – changement du tiers de télétransmission**
- 2026-03-08 **Urbanisme : dénomination voie Ilot Hameau**

Le secrétaire de séance,
David JULIEN

Le Maire,
Richard CHAMARET